

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### **Introduction**

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au budget et réellement exécutées. Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif 2020 correspond au compte de gestion 2020 établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

Ce bilan comptable se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

### **Présentation**

#### **I. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **Dépenses**

Le total des dépenses s'élève à 646.588,83 € en 2020 contre 687.527,66 € en 2019 soit en baisse de 5.95 % environ, démontrant ainsi une maîtrise des dépenses.

**Le chapitre 011 – charges à caractère général** – comprend les charges afférentes à l'énergie, les frais de communications, les contrats de maintenance et prestations de services, les différents achats de petit matériel d'entretien courant. Ce chapitre s'élève à 238.050,73 € en hausse de près de 13 %, principalement dû une hausse des frais d'entretien de bâtiments et de terrain (rue des Grives et salle de sports).

**Le chapitre 012 – charges de personnel** – représente une charge de 274.046,74 €, soit en baisse de 8,14 % par rapport à 2019 (298.342,72).

**Le chapitre 014 – atténuations de produits** – correspond au reversement de produits à l'Etat à hauteur de 61.865,80 €, en baisse par rapport à 2019 (66.513,80).

**Le chapitre 65 – Autres charges de gestion courante** – s'élève à 59.993,61 €, en hausse par rapport à 2019 (54.987,11). Les indemnités des élus ont été revalorisées lors du nouveau mandat.

**Le chapitre 66 – charges financières** – passe de 12.917,20 € à 11.867,95 €. Cela concerne les intérêts d'emprunts contractés. La part capital est affectée en investissement.

Le report en section de fonctionnement de l'exercice 2019 d'un montant de 840.619,70 € avec l'excédent de l'exercice 2020 (228.536,09) génère un excédent de fonctionnement cumulé de 1.068.965,92 €.

##### **Recettes**

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 875.124,92 € en 2020 contre 863.768,85 en 2019 soit en hausse 1,31 %.

Recettes d'investissement	192.223,01 €
Dépenses d'investissement	83.201,92 €
<b>Résultat d'investissement 2020</b>	<b>109.021,09 €</b>
Excédent 2019 reporté	232.637,89 €
Résultat de clôture	<b>341.658,98 €</b>
Restes à réaliser	- 58.238,00 €

Ce résultat de clôture sera repris au BP 2021.

A Bénouville, le 13 avril 2021

N. Courché Maire

